Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 463

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262076

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion du salaire féminin. Dans l'état actuel des choses, le principe: *à travail égal, salaire égal,* restera forcément lettre morte, parce que les mêmes opérations ne sont pas accomplies en même temps par les hommes et les femmes.

On ne combattra efficacement la tendance à remplacer les hommes par les femmes (dans un but notoire d'exploitation et de lucre, aussi bien dans l'industrie que lorsqu'il s'agit d'employées) que le jour où l'on donnera au problème du salaire la seule solution qu'il comporte: *à rendement égal, salaire égal,* et cela dans le monde entier.

A défaut d'une telle solution, les progrès techniques rapides ne tarderont pas à entraîner une élimination de plus en plus forte de l'homme au profit de la femme, et même de l'homme et de la femme au profit de la jeune fille, moins bien rétribuée, qui, seule, pourra compter sur la stabilité de son emploi.

L.-H. P.

Rectification. — Mme Lydie Morel nous prie de corriger un mot de sa réponse à l'Enquête publiée dans le numéro précédent. Elle a écrit: accession aux fonctions, et non pas aux sanctions.

Le rôle et la situation de la femme en Palestine

Lors d'un voyage en Palestine, de mars à avril 1935, j'ai eu l'occasion d'observer la femme palestinienne des villes et des campagnes, son travail dans son ménage et dans les colonies, son activité éducative et professionnelle, etc. Partout j'ai pu constater que ses droits ne sont nullement en rapport avec le travail qu'elle fournit.

L'adaptation au pays se fait péniblement, et le changement de vie est dur à la femme comme à l'homme. Par exemple, la jeune fille élevée en Allemagne dans un certain confort éprouve, malgré sa bonne volonté, de grandes difficultés à s'habituer à sa situation nouvelle. Elle est obligée de sous-louer une ou deux chambres de son appartement de trois pièces; car, à cause du nombre inouï d'immigrés, les loyers augmentent d'un jour à l'autre. On vient heureusement d'interdire, à Tel-Aviv surtout, ce genre de spéculation.

La femme a des difficultés avec son ménage, et la jeune fille, même celle venant de l'est de l'Europe, estime le travail ménager indigne d'une sioniste et, de plus, improductif, et lui préfère un travail constructif, tel celui d'aide-maçon. Les domestiques sont considérées comme des ouvrières: elles arrivent le matin, travaillent huit heures, se reposent le samedi et les nombreux jours de fêtes, et empruntent des livres à la bibliothèque de leur maîtresse. A cause de la pénurie de bonnes, les salaires sont très élevés, et varient de deux à quatre livres par mois, la nourriture en plus.

En général, les femmes sont satisfaites de leur condition, pourvu qu'elles puissent, après leurs travaux fatigants ,lire, ou faire ou écouter de la musique. Malheureusement, l'intellectuelle n'apprend qu'avec beaucoup de peine la langue du pays, l'ivrith, qui est vivante et comprend déjà toute une littérature, telle la Habimah, recueil d'auteurs russes, ainsi que d'œuvres de Molière et de Shakespeare.

La mère juive se dévoue généralement à ses enfants, et ici, en Palestine, on voit des parents qui couchent sous la tente, mais logent leurs rejetons dans des maisons. L'enseignement et l'éducation de la jeunesse sont très soignés, et les écoles créées pour elle sont des modèles du genre. Dans le quartier Neve-Shanan, de Tel-Aviv, se trouve une école de mille enfants, dont le réfectoire en héberge cinq cents à la fois; les mères travaillant toute la journée, les écoliers prennent leurs repas à l'école. Une école enfantine toute proche a une halle de repos pour ses quatre-vingts élèves; un jardin d'enfants est équipé suivant la méthode Montessori; une autre maison reçoit les petits malades des yeux... Je pourrais énumérer longtemps encore de telles institutions; pourtant il devrait y en avoir encore davantage, car l'émigration des années 1934-35 a été considérable.

Au commencement, le climat paraît insupportable à la Palestinienne; elle devient obèse et vieillit rapidement, surtout dans les colonies. Elle s'en rend compte et en souffre, tout en se consolant par l'idée qu'elle passe par une époque de transition. Et voici encore un des traits du caractère de la mère juive: elle supporte tout par amour pour ses enfants et pour la vie de liberté et de dignité que, par ses efforts, elle tente de leur procurer.

Au point de vue des droits ,comme je l'ai déjà dit, elle est en retard, mais de toutes parts on tente d'améliorer peu à peu sa situation. La première Association féminine fondée en Palestine a à son programme l'égalité de droits pour la femme. C'est grâce aux travaux de cette Association que l'on rencontre des membres féministes au Conseil national juif (Waad Leumi). En 1932, à la municipalité de Jérusalem ont été nommées deux femmes. Il existe des avocates. Mais il reste encore beaucoup à faire. La Palestinienne devrait avoir le même droit que le Palestinien à être inscrite comme propriétaire de terrains, et à être admise à l'emphytéose, c'est-à-dire au droit de contracter un bail à long terme de biens immeubles, conférant un droit réel d'hypothèque.

La situation juridique de la femme mariée doit être revisée. Il faudrait qu'elle puisse choisir entre la nationalité de son mari et la sienne propre. La loi juive est une loi basée sur le droit et la justice, mais il faudrait l'adapter à la situation actuelle. Malheureusement, de nos jours, la justice ordinaires est plus équitable que la justice rabbinique; mais la femme juive ne peut y recourir quand le litige touche à sa famille. Les tribunaux rabbiniques devraient être forcés d'interpréter la loi du Talmud de façon à l'adapter à la situation féminine actuelle.

Au point de vue du travail, l'Association est bien secondée dans la lutte pour l'égalité de la Palestinienne par le Conseil des ouvrières. Certaines formes de travail sont réservées aux femmes: l'hiver dernier, des milliers d'entre elles ont été envoyées à la campagne pour la cueillette des oranges; une ferme d'apprentissage a été créée pour les jeunes filles, ainsi qu'une école de couture, une blanchisserie et une école de tissage à Haïfa. On cherche à relever les salaires, car, dans les usines, la rétribution des ouvrières est minime. Les loyers étant très élevés, il faudrait gagner quatre francs par jour et les salaires varient de un franc cinquante à quatre francs. Le mouvement tendant à hausser les salaires féminins possède un journal spécial: l'Organe de l'ouvrière (Dvar Poeleth), qui s'efforce d'instruire les travailleuses.

Les certificats d'immigration sont exigés pour les femmes; c'est l'Angleterre qui contrôle l'immigration, la Palestine étant sous son mandat. On n'admet pas volontiers les jeunes filles et point du tout les femmes divorcées et les veuves. Le Conseil des ouvrières considère comme un grand succès d'avoir obtenu soixante-quinze certificats de jeunes filles.

On cherche à obtenir le droit de vote pour les femmes, et un grand pas en avant a été fait par la récente déclaration du gouvernement qui accordera le vote féminin si les deux-tiers des magistrats sont d'accord.

La Palestine n'est pas encore à même de soutenir à elle seule toutes les institutions que je viens de mentionner. Elle compte toujours sur l'aide des organisations juives à l'étranger. L'organisation sioniste féminine de l'Amérique a crée le service d'hygiène palestinien de toutes pièces: en 1913, elle a envoyé deux infirmières pour s'occuper des mères; en 1925, a été commencée la lutte contre la malaria et la trachoma (maladie des yeux; en 1918, la Hadassah Medical Organisation a créé un service prophylactique et thérapeutique dans tout le pays et des hôpitaux ont été fondés dans les villes. Mais la crise étant survenue, les subventions tarirent et la charge retomba sur les municipalités. Le budget de ce service d'hygiène, ainsi que ceux d'un laboratoire d'analyse des aliments, d'une clinique dentaire, d'une salle publique de lecture, etc., s'élevait en 1934 à cent mille livres dont quarante-huit mille étaient fournies par l'Amérique.

Une autre organisation féminine et sioniste importante est la Wizo. Fondée en Angleterre en 1919, elle a rassemblé en mars 1935, au Congrès de Tel-Aviv, trois cent vingt délégués représentant soixante-mille femmes de quarante-quatre pays, elle tire aussi ses ressources de l'étranger. Son but est de s'occuper des femmes et des enfants et de donner à la Palestinienne un rôle actif dans la société juive sans abandonner sa neutralité

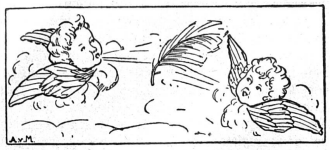

DE-CI, DE-LA

Foyer des Etudiantes, 20, av. Henri-Dunant Genève.

Au début du semestre universitaire rappelons que le Foyer des Etudiantes, fondé en 1910 par la Fédération des Associations Chrétiennes d'Etudiants, met ses locaux à la disposition des étudiantes (étudiants admis) visitant les établissements de l'instruction supérieure à Genève: Université, Institut J.-J. Rousseau, Ecole Sociale, Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire. Le Foyer est un club ouvert aux étudiantes de toute nationalité, de toute opinion philosophique et religieuse. Les étudiantes trouveront au Foyer des salles d'étude et de réception, ouvertes *tous les jours de 8 à 22 heures* (bibliothèque, piano, machines à écrire et à coudre). Thé à 16 heures. Des renseignements seront donnés concernant la vie de l'étudiant à Genève (échange de langues, cours, adresses de chambres et pensions, sports, etc., etc.). Suivant les désirs exprimés par les étudiantes, des causeries et discussions seront organisées. Il est prévu des rencontres amicales les dimanches dès 16 heures.

Après-midi d'ouverture, dimanche 16 novembre, à 16 heures. Dans la même demeure, la « Maison des Etudiantes » reçoit quelques pensionnaires. Pension complète et repas séparés.

S'adresser 20, avenue Henri-Dunant. Téléphone 42.746. *(Communiqué)*

Cours de cuisine pour garçons.

A l'école primaire supérieure de Queen Street à Manchester, l'enseignement de la cuisine est donné à 60 garçons des trois classes supérieures.

Ceux-ci se présentèrent à l'école en tablier blanc, avec des mains et des ongles irréprochables et un enthousiasme formidable. Comme c'est la première école de Manchester qui fait cette expérience l'essai est suivi avec un intérêt considérable par les autorités scolaires.

Les maîtresses qui sont chargées de ces cours donnent sur leurs élèves des appréciations très élogieuses, disant qu'elles préfèrent les classes de garçons aux classes de filles. Les garçons se montrent plus attentifs et n'oublient aucune des directions de la maîtresse. La seule difficulté consiste à modérer leur enthousiasme. Un progrès a déjà été réalisé. Après une leçon sur la propreté, les garçons se sont présentés en classe plus nets et plus propres qu'auparavant. En plus de la cuisine, les garçons s'exercent à d'autres travaux domestiques, entre autres au blanchissage.

Précieuse corpulence.

Dans l'Ile de Chypre, s'il faut en croire une feuille de Madrid, les mœurs n'ont guère encore évolué. On y peut toujours, légalement, s'acheter une épouse, fille de parents turcs. Une jeune fille mince vaut 1.500 francs tandis qu'une personne aux formes dodues atteint souvent le prix de 8.000 francs. Les acheteurs sont pour la plupart des Arabes de Palestine. Le versement doit être mentionné, paraît-il, dans le contrat de mariage. En cas de répudiation, la somme peut être restituée suivant les conventions. Pourtant les « demandeurs » n'hésitent pas à pencher du côté de la corpulence, pleine de charmes à leurs yeux, si chère soit-elle.

Education ménagère.

Le Congrès annuel du Centre national d'études d'éducation ménagère, qui réunissait récemment à Bruxelles une centaine de femmes appartenant aux différents partis politiques, s'est occupé entre autres de la question d'une réforme du service ménager.

Au cours des deux journées d'étude, des rapports furent présentés sur le recrutement et la formation de l'aide ménagère et de l'assistante familiale, et sur la formation d'un cadre professionnel pour ces emplois.

On examina aussi de quelle façon il serait possible d'alléger les travaux et les charges de la maîtresse de maison, soit par l'emploi d'une technique adaptée aux besoins ménagers, soit par l'organisation de services collectifs, ou bien encore par l'emploi de l'aide humaine.

Chacun des points exposés fera l'objet d'une étude approfondie, dont les résultats seront développés aux prochaines journées d'étude.

souffles, ils vibrent ensemble pour tout et par tout, au point de se sentir désaccordés quand des instants les éloignent. Leurs curiosités sont communes. De la vie dont ils ne savent rien à seize et à vingt ans, ils voudraient trop savoir... Et, parce que tous deux souffrent l'étouffement créé par le morne entourage, ils s'évadent dans le libre et magique univers de leur solitude ».

C'est Lucile qui fera naître l'étincelle du génie de son frère en lui suggérant de peindre par des mots ce qu'ils ressentaient tous deux ». « Elle me révéla la muse: un souffle divin passa sur moi» écrivit plus tard le grand poète. Lucile se prend, elle aussi, à l'enthousiasme littéraire; elle traduit des poèmes latins, mais ses essais demeurèrent à vrai dire, assez médiocres.

Cette chanoinesse ne pensait qu'à l'amour. On l'a dite un peu déséquilibrée... elle n'était que maladive et exaltée, singulièrement séduisante et tout aussi malheureuse. Son attachement pour son frère demeura pur, sans aucun doute, et la pauvre Lucile n'en peut mais si le poète en fit un prétexte littéraire pour s'attribuer à lui-même un de ces rôles sataniques qu'il mit à la mode.

Le père mort et Combourg délaissé, Lucile alla vivre dans la jolie ville de Fougères où habitaient ses trois sœurs mariées. « Il faut au printemps entrer à Fougères par la vieille porte Notre-Dame qui s'ouvre entre deux tours fleuries comme un jardin, nous conseille M. Cahuet. La ravenelle jaune et cette valériane rose que l'on nomme le lilas des murs enflamment la pierre grise. C'est un chant de couleur dans le granit breton. Sous un verre à grillage, une Vierge du temps de la duchesse Anne vous présente un bouquet: accueil de la tradition et de la foi qui se sont maintenues ici après bien des orages. »

L'atmosphère familiale que respire Lucile à Fougères est douce et saine et favorise le retour à l'équilibre moral. Mais la mort de son père l'a privée de soutien, le départ de Combourg l'a déracinée et jamais elle ne retrouvera la sérénité de la femme en son foyer. «A Fougères, elle s'annexe. Elle est comme suspendue dans la vie. Il est des êtres que leur fatalité condamne toujours à porter une âme exigeante avec un cœur violent sur des routes sans but. Lucile est une passion inquiète qui n'ose se déterminer. Son entourage ne saurait mieux la comprendre qu'elle ne se comprend elle-même. Ses sœurs s'irritent de la voir si différente de ce qu'elles sont. »

Quelqu'un qui la connut à Fougères l'a vue belle sans être jolie et ayant surtout du charme, la noblesse des formes et du cœur. Toute sa vie, on a dit qu'elle était de celles que l'on n'oublie pas après les avoir vues. Originale, prétendaient ses sœurs; géniale, notait Chateaubriand. Si elle a le goût des lettres, cette étrange chanoinesse a aussi le désir de briller, et elle rêve de trouver à Paris, où elle séjourne avec ses sœurs, l'occasion de belles relations et aussi, peut-être, de rencontrer l'être qui fixera son destin.

Soudain, l'orage éclate. Prise de la Bastille. Révolution. Mort du roi, de la reine et de leurs fidèles. Parmi eux, le frère aîné de Lucile et sa femme. Chateaubriand, qui vient d'épouser Céleste Buisson, s'exile en Angleterre pour échapper à l'échafaud. A Fougères, où elle est venue se terrer, Lucile voit conduire en prison sa sœur Julie de Farcy, et sa belle sœur, la petite Céleste de dix-huit ans, et elle suit dans son cachot la femme de son frère. Sont évacuées à Rennes les détenues: « Julie Chateaubriand, femme Farcy, ex-noble, âgée de vingt-sept ans; Lucile Chateaubriand, ex-noble, âgée de vingt-cinq ans; Céleste Buisson, femme Chateaubriand, ex-noble, âgée de dix-huit ans. »

Leur captivité fut cruelle et les nouvelles du dehors accablantes. La mère de Lucile, qui a soixante-douze ans, est emmenée dans la charrette des aristocrates et traînée à Paris. A Combourg, on avait ouvert la tombe du père et jeté ses cendres au vent. Les trois prisonnières avaient heureusement des amis dans la région, et une pétition, signée d'habitants de Fougères, d'officiers municipaux et du Conseil général, réclama leur délivrance. Enfin libres, elles rejoignirent leur vieille mère.

« Madame de Chateaubriand avait été oubliée à la Conciergerie. Un commissaire s'étonna de l'y voir:

— Que fais-tu, citoyenne? qui es-tu? Pourquoi restes-tu ici?

— On m'a pris mon fils. Je ne veux plus savoir ce qui se passe. Il m'est indifférent de mourir en prison ou ailleurs.

— Mais tu as peut-être d'autres enfants?

Elle donna les noms des trois détenues de Rennes.

« L'ordre fut expédié, disent les « Mémoires » de Chateaubriand, de remettre celles-ci en liberté, et l'on contraignit ma mère de sortir. »

Dans les temps troublés qui suivirent sa libération, Lucile se maria. Cette union d'une jeune fille avec un septuagénaire a de quoi nous consterner. L'époux, M. de Caud, n'avait ni bonne mine, ni richesse, ni talents, ni tendresse; rien, en somme, ne pouvait expliquer ce mariage. Peut-être Lucile avait-elle tant souffert qu'elle se désintéressait de tout, même de son propre sort. Elle n'est plus chanoinesse, elle n'a plus d'argent, il n'existe plus d'églises où aller prier. « Il n'y avait plus d'autels à Fougères, ni de croix aux clochers. »

De plus, tous les hommes jeunes de sa société ont émigré ou se cachent: leur absence fait la chance des vieillards. Quand Lucile, isolée, dépendante, désemparée, sans nouvelles de son frère toujours en exil, songea à se créer un foyer, elle ne rencontra que ce septuagénaire sans attrait. Elle l'imaginait comme un père, et, quand il prétendit être plus et mieux, tout alla mal. Elle s'enfuit, ou il la chassa. Sept mois après, M. de Caud mourait.

Quand Chateaubriand put enfin revenir en France, Lucile reprit goût à la vie et espéra reprendre le cours des fraternelles relations de leur jeunesse. Mais il y avait Céleste. Céleste mariée quatre mois, puis séparée de son mari pendant huit ans. Elle avait quand même quelques droits sur ce grand volage. Destin tragique, à vrai dire, que celui de cette blonde menue, assez insignifiante et sèche, qui a épousé un volcan! Elle ne fait rien pour établir de bonnes relations avec Lucile, dont le caractère, il faut le dire, était plutôt insupportable.

A trente-six ans, Lucile de Caud est encore belle, avec une abondante chevelure brune et un regard « douloureusement magnifique ». Un ami de son frère, le poète Chênedollé, sut voir en elle « non point une femme déjà marquée des signes de la démence (il n'eût pas aimé d'amour une folle), mais la victime d'une vie